

Avis de constitution

SOCIETE « PARADIS DES BDCHOUX: ANGES & MARIES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
EPHRATA, Lot 143, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 27/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PARADIS DES BDCHOUX: ANGES  
& MARIES »

Objet : ENSEIGNEMENT & DIVERS, GARDERIE  
MATERNELLE ET PRIMAIRE, BTP, IMMOBILIER, IMPORT-  
EXPORT, E-TRANSACTION, PRESTATION DE SERVICES,  
EVENEMENTIEL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
EPHRATA, Lot 143, Ilot 17

Dirigeant(s) M EZIGBA N'GUESSAN SEBASTIEN (GÉRANT),  
M EZIGBA KOUADIO HARLEM ANGE SOSTHENE

(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10339 du 14/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62018/GTCA/RC/2024 du 14/10/2024

